



**Légende**

- Emplacement réservé
- Périmètres soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-6 du code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments bâtis identifiés (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
- Zones humides (L151-23 du code de l'urbanisme)
- Limite des espaces proches du rivage
- Diversité commerciale à protéger (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Continuité douce à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul de 30m voie bruyante
- Périmètre archéologique

**Légende Zones et Secteurs**

- Uc - Centre-bourg
- Ub1 - "bord de mer" secteur1
- Ub2 - "bord de mer" - secteur 2
- U - Partie agglomérée du bourg et de la Mettrie
- Us - Secteur Déjà Urbanisé de la Lande Bodard
- UL - Secteur d'équipements collectifs à vocation de sports et de loisirs
- Ui - Secteur urbain concerné par le risque inondation et/ou rupture de digue
- Uam - Secteur à vocation d'activité de port à sec
- Ut - Secteur à vocation d'activités de loisirs, de terrains de camping et de caravanage
- Utg - Secteur à vocation d'activités golifiques
- Utia - Secteur à vocation d'activités de loisirs, de terrains de camping et de caravanage, situé en zone inondable et en discontinuité de l'agglomération
- Utm - Secteur à vocation d'activités de loisirs à la proximité immédiate de l'eau
- 1AU - Secteur ouvert à l'urbanisation, à vocation principale d'habitat
- 2AU - Zone à urbaniser fermée à vocation principale d'habitat
- 2AUI - Zone à Urbaniser fermée à vocation principale d'extension de camping
- A - Correspond aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Ns - Parties de la zone naturelle protégées au titre de la loi Littoral (espaces remarquables)
- Nsm - Secteur du domaine public maritime accueillant les zones de mouillage
- Nsi - Parties de la zone naturelle protégées au titre de la loi Littoral (espaces remarquables) concerné par le risque inondation et/ou rupture de digue
- Np - Secteur naturel "classique"
- Npi - Secteur naturel "classique" concerné par le risque inondation et/ ou rupture de digue
- Npp - Secteur naturel correspondant aux ensembles bâtis patrimoniaux
- Ng - Secteur réservé aux activités golifiques
- Ngi - Secteur réservé aux activités golifiques concerné par le risque inondation et/ou rupture de digue

**Liste des Emplacements Réservés**

N°	LIBELLE	SURFACE (m²)	Destinataire
1	Réalisation d'un chemin piétonnier menant au Frémur	643	Commune
2	Affectation au domaine public communal du chemin privé, dénommé Allée Robert Surcouf	990	Commune
3	Aménagement d'un accès direct pour piétons à la plage de l'Islet	558	Commune
4	Aménagement d'un passage piétonnier depuis l'aire de stationnement Bellevent sur la rue de l'Islet jusqu'à l'opération n°7	519	Commune
5	Aménagement d'un jardin public en bordure de mer à Bellevent	8 409	Commune
X	Supprimé par la modification du PLU approuvé le 14 décembre 2021		
7	Création d'un accès aménagé et planté en bordure de la rue Charles de Gaulle	1 147	Commune
8	Création d'un chemin piétonnier reliant la rue du Rieul à un chemin existant ayant accès sur la rue Charles de Gaulle	619	Commune
9	Affectation au domaine public de la voie reliant le Boulevard de la Mer au Boulevard de Buglais	755	Commune
10	Aménagement de la rue Jules Jeunet	445	Commune
11	Affectation au domaine public communal du chemin privé menant à la Buglais, pour accéder au chemin du conservatoire	5 920	Commune
12	Aménagement de la rue Jules Jeunet	738	Commune
13	Réalisation d'un chemin piétonnier au Nord du Vileu	967	Commune
14	Aménagement de la rue Philippe Besret	1 551	Commune
15	Aménagement d'un carrefour avec la RD 786	1 382	Commune
16	Élargissement de la rue des Méuniers	527	Commune
17	Création d'un espace public planté au Tertre de la Roche	18 231	Commune
18	Aménagement et élargissement du carrefour rue Gabrielle Glé et la RD 786	718	Commune
19	Prolongement du chemin piétonnier à la Roche	1 036	Commune
20	Élargissement du chemin de Villeneuve	192	Commune
21	Création de voie publique	335	Commune

Février 2024

**DEPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR**  
 Commune de  
**LANCIEUX**  
  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 Pièce n°6.3  
**PLAN DE ZONAGE**  
**Partie Sud**  
 Echelle 1 / 2 500

---

PLU arrêté le : 07-03-2019      PLU approuvé le : 23-12-2019  
 Modification du PLU et Modification simplifiée n°1 du PLU approuvées le 14-12-2021  
 Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 08-02-2024

---

PRIGENT & ASSOCIÉS  
 Atelier d'urbanisme  
 1004 rue Eugène Pottier 35 000 RENNES  
 Tél : 02 99 79 28 19  
 Fax : 02 99 08 33 17